



Achats sur internet fait par mon voisin

Par **baaloo**, le **22/03/2011** à **13:25**

Bonjour,

Je me permet de vous adresser mon probleme afin de connaitre mes droits et actions possibles a entreprendre.

Voila 6 mois, un nouveau locataire est venu emmenager en dessous de chez moi; il est alors venu me voir pour savoir s'il pouvait se connecter sur mon reseau wifi afin de faciliter son installation et diverses formalité administratives le temps que sa propre connexion internet soit ouverte.

je lui ai communiqué la clé wep neccessaire a la connexion wifi;

Le mois suivant, je me suis apperçu qu'il apparaissait encore sur mon réseau domestique ; je lui ai alors demandé d'effacer la connexion de son ordinateur, et je l'ai banni de mon reseau pour plus de sécurité.

Aujourd'hui, 6 mois plus tard, celui ci a quitté le logement (sans en prevenir le propriétaire soit dit en passant, ce qui en dit long sur son integrité) et je m'apperçois en epluchant une facture internet qu'il avait contracté un abonnement téléphonique de "100 sms par semaine" reconductible automatiquement.

Le préjudice s'élève a 120 euros depuis 6 mois. J'ai tout de suite résilié cet abonnement et imprimé le détails de ces operations via mon service client.

J'aimerais savoir si j'ai la possibilité de l'obliger a me rembourser ces depenses qui sont, pour ma part, clairement de son fait.

Le prejudice n'est pas enorme, mais peut etre que cette mauvaise expérience pourra vous éviter de vous faire avoir vous aussi.

Merci pour vos réponses.